

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

À M. le Directeur Général de l'Insee
A Mme la Secrétaire Générale de l'Insee,

Observations et propositions après le séminaire du 25 février 2010

Nous luttons toujours contre le cadre imposé par le gouvernement du projet de délocalisation à Metz.
Nous luttons aussi pour l'obtention des budgets et effectifs nécessaires pour la réalisation du Moyen Terme 2015 de l'INSEE

Nous avons toujours réclamé qu'Insee 2015 soit mené dans la plus grande transparence. C'est pourquoi nous avons répondu positivement à votre invitation au séminaire du 25 février 2010.

1- Une information directe aux organisations syndicales était indispensable

Pour la première fois depuis deux ans, nous avons pu discuter, directement avec leurs rédacteurs, des projets élaborés par les Directeurs pour Ambition 2015.

Nous nous en félicitons.

Cette discussion a permis de dépasser le cadre formel de nos CTP où, en dehors de l'hygiène et de la sécurité, la Direction n'accepte de modifier qu'à la marge ses projets.

2- Pour autant, le délai trop court entre le séminaire et la publication officielle des textes n'a pas permis de les enrichir de nos réflexions et propositions.

Nous le regrettons. D'autant que nous constatons que le cadre de restriction des crédits et la baisse importante des effectifs programmée par le Gouvernement n'ont pas été appliquées de manière identique sur tous les projets.

Nous craignons que la réalité n'impose ultérieurement des choix qui n'auront pas été anticipés.

3- Le report du CTP Moyen Terme était indispensable

Nous avons encore à ce jour beaucoup d'éléments qui nous manquent :

- Le résultat des travaux de la mission de l'inspection générale qui doit délimiter précisément les postes transférés à Metz ;
- Les projections d'effectifs pour tous les établissements, y compris la Direction générale ;
- La réalité de l'application du budget 2010. Va-t-on vers les diminutions exigées par le Budget ou l'Insee devra-t-il se contenter de compresser ses budgets de fonctionnement ?

Ces éléments qui vous sont également nécessaires imposent un décalage dans le temps de la mise en œuvre du Moyen Terme. C'est pourquoi nous vous proposons de :

4- Rouvrir la discussion sur le moyen terme avec les syndicats nationaux et les personnels

Pour notre part, nous ne nous contenterons pas des « ajustements » éventuels que la Direction accepterait de faire. Nous entendons avoir un débat de fond sur :

- La viabilité de tous nos établissements régionaux. Celle-ci repose, de notre point de vue, sur son utilité sociale dans le cadre territorial, de la même façon que pour l'Insee au plan national et européen. Nous avons des propositions à faire pour assurer ce rôle. Vous ne pouvez les ignorer comme c'est le cas actuellement dans vos projets ;
- Le renforcement de la fiabilité méthodologique du système statistique public, ce qui impose une discussion ouverte sur ce que doit être la Direction de la méthodologie ;
- La politique du personnel.

Ce dernier point est particulièrement sensible dans nos établissements. Les mesures portant sur les rémunérations, les carrières et la gestion administrative ont été appliquées de manière inégale selon les différents grades des agents.

Dans un institut où toutes les catégories de personnels sont amenées pour longtemps à travailler ensemble, même si leur répartition va changer, cette vision est rétrograde .

5- Prendre en compte l'impact des transformations sur les personnels

L'exposé sur l'accompagnement des agents au changement a été le plus discuté :

- Il s'inspire de réflexions qui sont très contestées (« *La personne est considérée dans sa globalité professionnelle, managériale, personnelle, corporelle et émotionnelle, intra psychique et spirituelle*. Cf <http://www.jbs-coaching.com/JBS-CT-09.pdf> »). Faut-il nécessairement adhérer corps et âme aux orientations de l'institution pour y être employé ou y être efficace ? Vous aurez compris que nous répondons fermement par la négative à cette question.
- Il préconise un dispositif très lourd et complexe. Est-ce une priorité qui sera mise en œuvre ?
- Il y manque la réflexion technique sur l'avenir des agents dont les postes disparaissent.
- Une fois de plus, les agents concernés n'ont pas été consultés sur la façon dont ils appréhendent leur avenir dans le cas de la disparition de leur poste. Pourtant ils sont nombreux à l'avoir réellement vécu ces dernières années et leur ressenti nous paraît primordial.

Nous proposons donc de reprendre la réflexion sur ces questions à la lumière d'une vision re-réfléchie d'une politique du personnel qui ne transforme pas l'Insee en une armée de chefs sans base.

6- Trouver dans le cadre de l'Insee des réponses positives à nos questions

Rappelons que le principe de négociation a été réétudié au sein de la Fonction Publique. Ce principe doit s'appliquer totalement à l'Insee.

A quoi sert de considérer toute proposition que vous élaborez comme intangible ?

Nous souhaitons que vous preniez l'initiative d'ouvrir largement les discussions sur le Moyen Terme, sans leur fixer la date butoir du 1^{er} juin, date à laquelle les questions budgétaires pour 2010, voire les années suivantes, n'auront sans doute pas encore trouvé leur solution.

Nous attendons vos réponses avec une grande attention.